



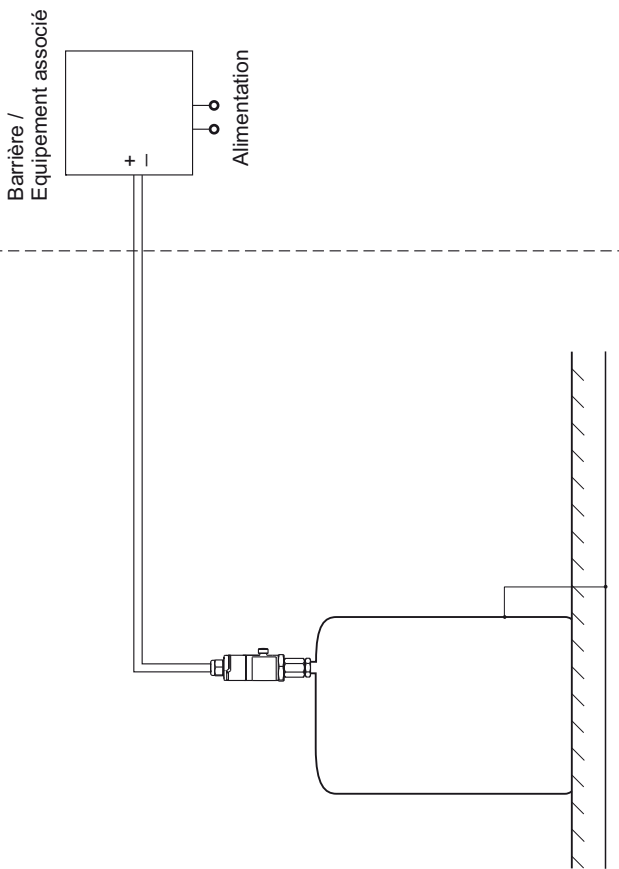
71366056

CSA Dessin de contrôle XA01322P-B

Cerabar PMC21, PMP21, PMP23
 4...20 mA (IS)

Zone Ex
 Class I, Div. 1, Groupes A, B, C, D
 Class I, Zone 1, Groupe IIC

Zone non Ex



Paramètre d'entité :
 $U_i / V_{max} = 30 \text{ VDC}$
 $I_i / I_{max} = 100 \text{ mA}$
 $P_i / P_{max} = 0.8 \text{ W}$
 $C_i \leq 11.6 \text{ nF}$
 $L_i = 0$

Tableau: Températures ambiantes admissibles et codes de température

| Température ambiante admissible | |
|---------------------------------|---|
| Code de température | Capteur |
| T4 | Transmetteur de pression -50...+70°C PMC21 : -25...+100°C PMP21 : -40...+100°C PMP23 : -10...+100°C |

Intrinsèquement sûr pour Cl. I, Div. 1, Groupes A, B, C, D, et Cl. I, Zone 1, Ex ia IIC T4, AEx ia IIC T4

Installation en zone Ex

1. L'équipement de la salle de contrôle ne doit pas utiliser ou générer plus de 250 V.
2. Selon le pays d'utilisation, installer d'après le Code Canadien de l'Électricité ou le Code National de l'Électricité (ANSI/NFPA70).
3. Pour les installations d'entité : Utiliser une barrière à sécurité intrinsèque agréée (pour le pays d'utilisation) ou un autre équipement associé certifié qui remplit les conditions suivantes :

$U_o (V_{oc}) \leq U_i (V_{max}), I_o (I_{sc}) \leq I_i (I_{max}), C_o (C_a) \geq C_i + C_{câble}, L_o (L_a) \geq L_i + L_{câble}$.
 Les paramètres d'entité du transmetteur sont les suivants :
 $U_i / I_{max} = 30 \text{ VDC}$
 $I_i / P_{max} = 100 \text{ mA}$
 $P_i / P_{max} = 0.8 \text{ W}$
 $C_i \leq 11.6 \text{ nF}$
 $L_i = 0$

pour les codes de température, voir tableau

4. Avertissement : Le remplacement de composants peut compromettre la sécurité intrinsèque.
5. Le plan d'installation du fabricant de la barrière à sécurité intrinsèque doit être respecté lors de l'installation de cet équipement. La configuration de la (des) barrière(s) doit être agréée (pour le pays d'utilisation).
6. Utiliser des câbles d'alimentation appropriés pour une température pouvant dépasser de 5°C la température ambiante.
7. Le transmetteur doit avoir le même potentiel de masse (par exemple avec les boîtiers du transmetteur et du capteur montés sur la même structure métallique).
 Si la compensation de potentiel ne peut être réalisée par l'installation, les appareils doivent être reliés entre eux par un conducteur de compensation relié au même potentiel que l'alimentation.

Câblage de terrain non inflammable (NIFW) pour Cl. I, Div. 2, Groupes A, B, C, D

1. Le concept de circuit de câblage de terrain non inflammable permet l'interconnexion d'appareils de câblage de terrain non inflammable avec des appareils de câblage de terrain non inflammable associés ou des appareils associés pas examinés spécifiquement en combinaison comme système utilisant n'importe quelle méthode de câblage autorisée pour des emplacements non classés, lorsque les conditions suivantes sont respectées :
 $V_{max} \geq V_{oc}$ ou $V_t, C_a \geq C_i + C_{câble}, L_a \geq L_i + L_{câble}$.
2. Pour les paramètres de transmetteur : → Clause 3 ci-dessus, "Paramètres de raccordement".
3. Le transmetteur fournit un circuit contrôlé par le courant ; par conséquent, le paramètre I_{max} n'est pas nécessaire et ne doit pas être aligné sur I_{sc} de l'appareil de câblage de terrain non inflammable associé ou de l'appareil associé.
4. Installer selon le National Electrical Code (NFPA 70) ou le Canadian Electrical Code, Part I (C22.1), le cas échéant.
5. Avertissement : La substitution de composants peut affecter la classification Classe I, Div. 2. Toujours respecter le schéma de câblage fourni par le fabricant de l'appareil associé.
6. La configuration de l'appareil associé doit être approuvée pour le pays dans lequel il est utilisé.